



Vélos

Règlement et utilisation

Les vélos et équipements mis à la disposition des vacanciers sont la propriété exclusive des 3 Marquises. Ils sont destinés à être utilisés dans le cadre de circuits touristiques ou de loisirs. Tout le matériel est en parfait état de circulation et répond strictement aux normes de sécurité établies.

Inventaire Matériel

Chaque vélo comprend un casque, une charlotte jetable, un anti-vol et sa clé.

Utilisation

Les vacanciers doivent toujours faire un usage prudent des vélos afin de maintenir leur bonne conservation, leur fonctionnement et leur sécurité. Par exemple, lorsqu'ils garent et laissent les vélos, les vacanciers doivent utiliser les cadenas de sécurité. Bien qu'un cadenas ne garantisse pas la prévention du vol, il est de la responsabilité des vacanciers de choisir un endroit approprié pour ranger les vélos.

Rangement

Après utilisation, il est demandé aux vacanciers de déposer et cadenasser les vélos au porte-vélo devant le garage de la maison. Laurent se chargera de les rentrer pour la nuit.

En cas de dysfonctionnement, veuillez contacter Laurent sans attendre. Il fera alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

En vous souhaitant une bonne découverte des environs.

« Vous avez téléchargé ce règlement vélos car vous utiliserez les vélos mis à disposition gratuitement pendant votre séjour. »

« De ce fait, ce téléchargement vaut bon pour accord et signature électronique. »